

FONDATION DU MONT SAINT-MICHEL

BILAN(en €)

ACTIF	2019			2018
	Valeur Brute	Amor. & Prov.	Valeur Nette	Valeur Nette
Comptes de liaison				631
Total Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles et corporelles				
- Logiciel, matériel et mobilier de bureau				
- Terrains				
- Constructions				
- Immobilisations en cours				
Immobilisations financières				
- Obligations				
- Obligations, intérêts courus à recevoir				
- Actions				
- Autres (FCP, etc.)				
Créances et Comptes rattachés	38 506		38 506	3 662
- Donateurs et Organismes	35 340		35 340	3 065
- Autres créances	3 166		3 166	597
Valeurs mobilières de placement				
- Fonds obligataires y compris coupons courus				
- Autres valeurs mobilières de placement (actions, FCP)				
Disponibilités	484 120		484 120	588 013
- Banques : comptes sur livret et comptes courants	484 120		484 120	588 013
Charges constatées d'avance				
Total actif circulant	522 626		522 626	591 675
TOTAL ACTIF	522 626		522 626	592 307

	Total N	Total N+1 et suivantes	Total
Engagements donnés non affectés	293 000		293 000
Engagements reçus non affectés		115 000	115 000
Engagements reçus affectés			

FONDATION DU MONT SAINT-MICHEL

BILAN (en €)

PASSIF	2019		2018
	Valeur Nette après affectation Résultat	Valeur Nette avant affectation Résultat	Valeur Nette avant affectation du résultat
Fonds associatif			
Dotations pérenne non consommable			
Dotations statutaire FND			
Dotations complémentaires y compris Programme Entraide			
Apports des fondations abritées			
Dotation initiale			
Dotations complémentaires			
Dotations consommables			
Comptes de liaison	987	987	
Réserves affectées			
Report à nouveau	367 827	153 877	201 775
Résultat de l'exercice		213 950	-47 898
Fonds dédiés	84 396	84 396	306 014
- Fonds dédiés aux fondations abritées			
- Fonds dédiés spécifiques aux fondations abritées	84 396	84 396	306 014
- Fonds dédiés sur subventions publiques de fonctionnement			
- Fonds dédiés spécifiques du Programme Entraide			
Dettes & Assimilées	69 416	69 416	132 416
- Emprunts financiers divers			
- Dettes financières diverses			
- Fournisseurs et comptes rattachés			
- Dettes fiscales et sociales			
- Projets bénéficiaires restant à solder	69 416	69 416	132 416
- Autres dettes			
Produits constatés d'avance			
TOTAL PASSIF	522 626	522 626	592 307

FONDATION DU MONT SAINT-MICHEL

Compte de résultat

	2019	2018	variation en %
Produits d'exploitation			
Dons manuels non affectés	275 347	236 787	16,28%
Dons manuels affectés		250 000	-100,00%
Total des collectes	275 347	486 787	-43,44%
Legs & donations			
Subventions d'exploitation			
Autres produits liés à la générosité du public et produits des activités annexes			
Loyers et récupérations des charges			
Reprise sur amortissements et provisions			
Quote-part s/ résultat de dotation consommable			
Total des produits d'exploitation	275 347	486 787	-43,44%
Missions sociales			
Projets engagés	158 030	218 489	-27,67%
Charges externes	23 765	21 761	9,21%
dont charges externes missions sociales	4 570		
Charges de personnel	91 138	58 150	56,73%
Charges de personnel Administratif			
Charges de personnel Missions Sociales	51 589	29 075	77,43%
Charges de personnel affectées en Appel Public à la Générosité	39 549	29 075	36,03%
Charges communes aux fondations abritées	11 507	15 736	-26,87%
Dotation aux amortissements et provisions			
Autres charges- Impôts		180	-100,00%
Total des Charges d'exploitation	284 440	314 316	-9,51%
Résultat d'exploitation	-9 093	172 471	-105,27%
Produits financiers	1 426	2 140	
Charges Financières			
Résultat financier	1 426	2 140	-33,37%
Produits exceptionnels			
Charges exceptionnelles			
Résultat exceptionnel			
Résultat avant variation des fonds dédiés	-7 667	174 611	-104,39%
Sous Total des Produits	276 773	488 927	
Sous Total des Charges	284 440	314 316	
<i>Report des fonds dédiés spécifiques année N-1</i>	<i>306 014</i>	<i>83 505</i>	
<i>Variation des fonds dédiés spécifiques (création, renfort ou utilisation)</i>	<i>-221 618</i>	<i>222 509</i>	
<i>Report des fonds dédiés spécifiques année N+1</i>	<i>84 396</i>	<i>306 014</i>	
Total des Produits	582 787	572 432	1,81%
Total des Charges	368 836	620 330	-40,54%
Résultat de l'exercice	213 951	-47 898	-546,68%

CER 2019 de la Fondation du MONT SAINT MICHEL

Emplois	Emplois Compte de résultat	Affect. par emploi des ress. collectées auprès du public sur N	Ressources	Ressources Compte de résultat	Suivi des ress. collectées auprès du public et et utilisées sur N
			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		153 877
1 Missions Sociales	214 490				
1-1 Réalisées en France	214 490	(7 428)	1 - Ressources collectées auprès du public	276 773	276 773
- Actions réalisées directement	4 570	(7 428)	1-1 Dons et legs collectés	275 347	275 347
- versements à d'autres organismes agissant en France	158 030	(28 285)	- Dons manuels non affectés	275 347	275 347
- Accompagnement des projets	51 989	17 535	- Legs et autres libéralités non affectés		
			- Legs et autres libéralités affectés		
1-2 Réalisées à l'étranger			1-2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	1 426	1 426
- Actions réalisées directement			- Produits accessoires aux frais d'appel à la générosité du public		
- Versements à un organisme centrale ou d'autres organismes			- Produits financiers	1 426	1 426
2 Frais de recherches de fonds	58 744	58 744	- Loyers et remboursement de charges		
2-1 Frais d'appel à la générosité du public	58 744	58 744	2 - Autres fonds privés		
Ratio Frais d'appel à la générosité du public / total ressource collectées	21,22%		3 - Subventions & Autres concours publics		
2-2 Frais de recherche des autres fonds privés			4 - Autres Produits		
2-3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			- Produits financiers		
2-4 Frais d'information et de communication			- Loyers		
3 Frais de fonctionnement	11 507	11 507			
- Frais de gestion	11 507	11 507			
- Frais de gestion immobilière					
- Charges financières					
I - Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat	284 440	62 822		276 773	
II - Dotations aux provisions					
III - Engagements à réaliser sur ressources affectées				221 618	
IV - Excédent de ressources de l'exercice	213 951				
V - TOTAL GENERAL	498 391			498 391	276 773
V - Parts des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par des ressources collectées auprès du public					
VI - Neutralisation des dot. aux amort. des immo. financées à compter de la 1ère application du régit par les ress. collectées auprès du public					
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		62 822	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		62 822
			Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		367 827
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales			Bénévolet		
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature		
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature		
TOTAL			TOTAL		



Sous l'égide de la Fondation Notre Dame
reconnue d'utilité publique

ANNEXE

FONDATION DU MONT-SAINT-MICHEL
EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

2019

ANNEXE

1. ACTIVITES DE LA FONDATION.....	3
1.1 OBJET DE LA FONDATION	3
1.2 FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE 2019	3
1.3 DUREE ET PERIODE DE L'EXERCICE COMPTABLE.....	3
2. REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	4
2.1 CADRE LEGAL DE REFERENCE.....	4
2.2 PRINCIPE COMPTABLES APPLIQUES	4
2.2.1 <i>Comptabilisation des dotations & de revenus des dotations</i>	5
2.2.2 <i>Fonds dédiés</i>	5
2.2.3 <i>Traitement des legs et donations</i>	6
2.2.4 <i>Méthode d'affectation des charges communes aux fondations abritées</i>	6
3. ZOOM SPECIFIQUE SUR LE COMPTE EMPLOI-RESSOURCES (CER).....	6
4. COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LE BILAN.....	7
4.1 NOTES SUR L'ACTIF	7
4.1.1 <i>Disponibilités</i>	7
4.1.2 <i>Créances</i>	7
4.1.3 <i>Créances clients et comptes rattachés</i>	7
4.2 NOTES SUR LE PASSIF.....	8
4.2.1 <i>Fonds associatifs</i>	8
4.2.2 <i>Fonds dédié spécifique et report à nouveau</i>	8
4.2.3 <i>Fonds dédiés spécifique :</i>	8
4.2.4 <i>Etats des échéances des dettes</i>	9
4.2.5 <i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	9
4.2.6 <i>Charges à payer</i>	9
5. AUTRES INFORMATIONS	10
5.1 LOCAUX	10
5.2 EFFECTIFS.....	10
5.3 CONTRIBUTION DES BENEVOLES	10
5.4 HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	10
5.5 CHARGES ADMINISTRATIVES COMMUNES	11
5.6 ENGAGEMENTS HORS BILAN	11
5.6.1 <i>Engagements donnés</i>	11
5.6.2 <i>Engagements reçus</i>	11
6. PROJETS SOUTENUS.....	11

1. ACTIVITES DE LA FONDATION

1.1 Objet de la fondation

La FONDATION DU MONT-SAINT-MICHEL a été créée en mai 2011. Son objet social est de « soutenir moralement et financièrement, dans la baie du Mont Saint-Michel, tous les projets d'équipement et d'aménagement nécessaires à l'accueil des personnes qui viennent découvrir le Mont mais également de soutenir tous projets culturels, éducatifs, de communication, de mise en réseau de l'existant. ». Elle a consacré les premiers temps de la fondation à réunir les fonds pour l'acquisition du Prieuré d'Ardevon et s'attache au financement des travaux de restauration et d'aménagement des lieux ainsi qu'au déploiement d'activités culturelles.

1.2 Faits significatifs de l'exercice 2019

Après une année 2018 marquée, pour les ressources, par la réception du solde du prix culturel Louis D./Charles Defforey de l'Institut de France pour un montant de 250 K€, la Fondation a progressé dans sa collecte auprès du public en 2019 en recevant plus de 275 K€ versus 237 K€ en 2018, soit une progression, à iso-périmètre de 16 %.

Après avoir mené l'achèvement des travaux de réhabilitation du pigeonnier et l'aménagement d'une tisanderie, la Fondation a initié les investissements liés au Prix Louis D : une nouvelle phase de travaux pour le bâtiment culturel qui vise d'ici 2021 de bénéficier d'une grande salle de conférences et d'une bibliothèque destinée notamment à l'accueil du jeune public. 158 K€ ont été engagés en 2019. Dans une démarche environnementale, la Fondation a également financé un projet de verdisation du site.

Le Prieuré a ainsi accueilli plus de 8 000 nuitées de visiteurs et pèlerins (+15 % par rapport à 2018) et offre une programmation culturelle avec des conférences, concerts, colloques. Les travaux de numérisation de 25 000 pages des Annales du Mont-Saint-Michel, éditées depuis 1874, ont été achevés et mis en ligne. Un film a également été réalisé pour sensibiliser le public à la démarche de pèlerinage vers le Mont Saint-Michel.

1.3 Durée et période de l'exercice comptable

Les Comptes de la FONDATION DU MONT-SAINT-MICHEL sont établis en euros. Ils couvrent la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019.



2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

La FONDATION DU MONT-SAINT-MICHEL est une fondation sous égide de la FONDATION NOTRE DAME. La FONDATION DU MONT-SAINT-MICHEL correspond à un établissement comptable de la FONDATION NOTRE DAME. Les principes, règles et méthodes comptables de la FONDATION NOTRE DAME lui sont appliqués.

2.1 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice 2019 sont établis et présentés conformément aux règlements :

- CRC 99-01 relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations,
- CRC 2009-01 relatif aux règles comptables applicables aux fondations et fonds de dotation modifiant le règlement 99-01.
- CRC 2008-12 concernant les méthodes d'élaboration et de présentation du Compte d'Emploi des Ressources (CER).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments de l'actif est la méthode des coûts historiques.

2.2 Principe comptables appliqués

Les statuts de la FONDATION NOTRE DAME lui confèrent la capacité de fondation abritante, ce qui lui permet la constitution de fondations abritées au nom de donateurs (personnes physiques et/ou morales) ou de testateurs. Sans personnalité juridique propre, ces fondations abritées, bénéficient de l'affectation de biens, droits ou ressources.

En conséquence, le plan comptable général est développé pour mieux suivre les activités propres de la collecte de dons par mailing en particulier sur les comptes 611 (sous-traitance : mise sous pli-routage), 622 (rémunérations d'intermédiaires, honoraires), 623 (publicité, publications) et 626 (affranchissements).

La FONDATION DU MONT-SAINT-MICHEL comprend :

- la collecte des fonds issus de l'appel public à la générosité (dons, donations & legs) et le mécénat d'entreprise et éventuellement des produits accessoires d'appel public à la générosité,
- les charges associées à cette collecte,

- le financement des projets liés à cette activité et éventuellement les charges liées à la mission sociale et à l'accompagnement des projets.

Elle enregistre également :

- la répartition des charges de frais généraux du secteur « Charges Communes » de la Fondation abritante selon la règle adoptée par le Conseil d'Administration de la FONDATION NOTRE DAME ;
- les produits financiers provenant des actifs financiers qui leur sont propres.

Chaque établissement comptable a son propre bilan, compte de résultat et compte Emploi-Ressources (pour celles faisant appel public à la générosité). En particulier, chaque secteur a ses comptes de trésorerie, ses comptes de créances et de dettes, ainsi que ses comptes d'immobilisations. Les fonds associatifs relèvent du Secteur Mutualisation lorsque les fondations abritées en ont accepté le principe. Les opérations de secteurs à secteurs sont traitées par « comptes de liaison ».

La présentation du passif, au bilan, d'une double colonne « valeur nette avant affectation du résultat »/ « valeur nette après affectation du résultat » a été maintenue pour une meilleure lisibilité des comptes.

2.2.1 Comptabilisation des dotations & de revenus des dotations

Les fonds propres, comptabilisés sous la ligne « Apports sans droit de reprise des fondations abritées » sont des dotations non consommables de la fondation abritée à vocation pérenne. Seuls les revenus de ces dotations servent au financement des actions de la fondation concernée. Ce sont les produits nets de charges qui sont enregistrés en dotations. Ces fonds peuvent être revalorisés par décision de leur Comité exécutif, Conseil propre à chaque fondation abritée. Le mouvement est alors enregistré en « dotations complémentaires ».

La FONDATION DU MONT-SAINT-MICHEL étant une fondation de flux, elle ne dispose pas de dotation.

2.2.2 Fonds dédiés

Le traitement comptable des fonds dédiés fait l'objet d'une présentation spécifique :

- **dans la présentation des comptes de la Fondation abritée :**

La partie des ressources affectées par les donateurs à la fondation abritée qui n'a pas pu être utilisée à la clôture comptable conformément à l'engagement pris à leur égard, reste en résultat et est intégré dans le report à nouveau. Cette présentation est également reprise dans la présentation du Compte Emploi des Ressources.

Il peut exister des fonds dédiés, appelés « fonds dédiés spécifiques » lorsque la Fondation abritée a recueilli une affectation précise de la part d'un donateur et que le projet n'a pu se réaliser dans le courant de l'exercice, ce qui est le cas de la FONDATION DU

MONT-SAINT-MICHEL. Les variations de ces fonds dédiés spécifiques sont indiquées sur une ligne spécifique du compte de résultat de la Fondation abritée.

- **dans la présentation des comptes de la FONDATION NOTRE DAME :**

La variation des fonds dédiés des fondations abritées est inscrite en charges sous la rubrique « Engagements à réaliser sur ressources affectées à des fondations abritées », en contrepartie d'un compte de passif « fonds dédiés des fondations abritées » dans les comptes de la Fondation abritante (FONDATION NOTRE DAME).

L'utilisation ultérieure des ressources de la FONDATION DU MONT-SAINT-MICHEL sera inscrite dans un compte spécifique, au niveau de la fondation abritante (FONDATION NOTRE DAME), en produits des exercices futurs (libellé du compte « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs») par la contrepartie d'une diminution des postes de fonds dédiés correspondants.

2.2.3 Traitement des legs et donations

Les libéralités font l'objet d'un suivi comptable individualisé pendant toute la durée de leur réalisation. Il peut s'agir de donations, de droits d'auteurs, de donations simples, de donations temporaires d'usufruit, d'assurances-vie ou de legs (legs universel, legs à titre universel ou legs particulier).

Au fur et à mesure des encaissements et décaissements liés à la gestion temporaire de ces biens, les mouvements financiers correspondants sont enregistrés dans le compte 475 « legs et donations ». Lors de la réalisation définitive de chaque bien constituant l'actif successoral et après avoir enregistré l'ensemble des charges de réalisation, le produit net de charges est constaté en compte de résultat

2.2.4 Méthode d'affectation des charges communes aux fondations abritées

En 2017, le Conseil d'Administration de la FONDATION NOTRE DAME a décidé de prélever des frais généraux en fonction d'un pourcentage des activités des fondations abritées, assorti d'un forfait fixe



3. ZOOM SPECIFIQUE SUR LE COMPTE EMPLOI-RESSOURCES (CER)

Les organismes faisant appel public à la générosité ont l'obligation de présenter en annexe de leurs comptes annuels le tableau CER (Compte d'emploi annuel des ressources) issu du règlement CRC 2008-12 au 31 décembre 2019. Les rubriques concernant les fonds dédiés de la fondation abritée font l'objet des adaptations mentionnées au paragraphe 3.2.2 dans la partie « présentation des comptes de la Fondation abritée » de ces annexes-ci.



4. COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LE BILAN

4.1 Notes sur l'Actif

La FONDATION DU MONT-SAINT-MICHEL ne dispose pas d'immobilisations financières étant une fondation sans dotation.

4.1.1 Disponibilités

	31/12/2019	31/12/2018
Compte sur livret et Compte(s) Courant(s)	484 120 €	588 013 €
TOTAL	484 120 €	588 013 €

Les fonds collectés disponibles étant appelés à être utilisés à brève échéance, les fonds sont systématiquement placés en compte sur livret. La FONDATION DU MONT-SAINT-MICHEL apportant son appui au Prieuré d'Ardevon, il existe un décalage dans le temps entre les fonds reçus et les versements aux projets. 14 % des disponibilités soit 69 K€ sont engagés pour financer des travaux et 17 % correspondent au reste à utiliser du fonds dédié du Prix Louis D soit 84,4 K€.

4.1.2 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF CIRCULANT :			
Dons perçus en janvier n+1 au titre de l'année n	35 340	35 340	
Débiteurs divers	3 166	3 166	
TOTAL	38 506 €	38 506 €	

L'essentiel des créances concerne les dons arrivés fin 2019 et encaissés en janvier 2020.

4.1.3 Créances clients et comptes rattachés

CREANCES	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Créances clients et comptes rattachés	35 340		35 340	3 065
Autres créances	3 166		3 166	597
TOTAL	38 506 €		38 506 €	3 662 €

4.2 Notes sur le Passif

4.2.1 Fonds associatifs

La FONDATION DU MONT-SAINT-MICHEL est une fondation de flux. Elle ne dispose pas de fonds associatifs.

4.2.2 Fonds dédié spécifique et report à nouveau

Le traitement systématique en fonds dédiés est nécessaire dans les comptes d'une fondation abritante. En revanche, dans les plaquettes des comptes édités spécifiquement pour une fondation abritée, le traitement des fonds dédiés ne s'applique qu'aux fonds dédiés spécifiques. Toujours dans ces mêmes plaquettes de comptes de fondations abritées, le résultat est traité en report à nouveau de l'année N+1 afin de mieux visualiser le résultat propre à chaque exercice.

Report à nouveau au 01.01.2019	153 877
Résultat 2019	213 950
Report à nouveau au 31.12.2019	367 827 €

La FONDATION DU MONT-SAINT-MICHEL dispose d'un résultat et d'un report à nouveau en fin d'exercice qui lui est propre. En revanche, dans les comptes annuels de la FND-Abritante (reprenant notamment l'ensemble des comptes des différentes fondations abritées), ce résultat et ce report à nouveau sont directement traités en fonds dédiés car ils correspondent à l'affectation spécifique voulue par les donateurs.

4.2.3 Fonds dédiés spécifique :

Un fonds dédié spécifique a été créé fin 2017 pour suivre l'utilisation des fonds reçus au titre du Prix Louis D, par la FONDATION DU MONT-SAINT-MICHEL. Le Fonds était de 306 K€ à fin 2018. 222 K€ ont été consommés durant l'exercice, notamment pour couvrir les charges des travaux du bâtiment culturel :

Fonds dédiés spécifique au Prix Louis D. au 31/12/2019	84 396 €
---	-----------------

4.2.4 Etats des échéances des dettes

DETTES	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Projets bénéficiaires restant à solder	69 416	69 416		
TOTAL	69 416 €	69 416 €		

Il restait à verser au 31 décembre les fonds engagés pour la création d'un espace paysager, une partie des travaux du bâtiment culturel ainsi qu'une partie de fonds de roulement pour permettre de mieux gérer le suivi des travaux en lien avec des subventions publiques à recevoir directement par le Prieuré.

4.2.5 Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Fournisseurs France		
Valeurs nettes comptables	0 €	€

Comme en 2018, il n'y avait pas de fournisseurs à régler au 31/12/2019.

4.2.6 Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Rubriques	Exercice 2019	Exercice 2018
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
DETTES FINANCIERES		
Soutiens de projets engagés à verser	69 416	132 416
DETTES	69 416 €	132 416 €



5. AUTRES INFORMATIONS

5.1 Locaux

La FONDATION DU MONT-SAINT-MICHEL est domiciliée au 2, Rue du Prieuré d'Ardevon, 50170 Pontorson.

5.2 Effectifs

En 2019, la FONDATION DU MONT-SAINT-MICHEL s'est appuyée sur une salariée partageant son temps entre la collecte de fonds, la coordination des activités du Prieuré et l'animation culturelle.

Une partie des salaires sont ainsi affectées en « accompagnement de la mission sociale » et une partie en « appel public à la générosité ».

Année	Cadres & assimilés cadres	ETP Cadre	Non-cadres	ETP Non Cadres	Total	Total ETP
2018	1	0,80			1	0,80
2019	2	1,26			2	1,26

5.3 Contribution des bénévoles

La FONDATION DU MONT-SAINT-MICHEL dispose d'un Comité exécutif bénévole composé :

- pour partie des fondateurs ou représentants des fondateurs ;
- pour partie de personnes qualifiées.

Année	Cadres & assimilés cadres	ETP Cadre	Non-cadres	ETP Non Cadres	Total	Total ETP
2018	1			0,50	1	0,50
2019	1			2,1	27	2,10

Le temps consacré par le Comité exécutif n'a pas été valorisé en 2019.

5.4 Honoraires du Commissaire aux comptes

Ils comprennent les travaux réalisés au titre de l'exercice dont les missions spécifiques entreprises sur les fondations abritées. Ils s'élèvent à 82 488 € dont 30 K€ au titre du contrôle légal et 53 K€ au titre des autres services (rapports et attestations pour le comptes des fondations abritées). Ils sont partagés avec l'ensemble des fondations abritées à travers les charges administratives communes.

5.5 Charges administratives communes

Les charges administratives communes (974 200 €) consistent en services de la Fondation abritante au profit de ses fondations abritées : il s'agit principalement du suivi légal, fiscal, déontologique et du suivi comptable et financier des fondations abritées et du Programme Entraide de la FONDATION NOTRE DAME. Elles s'élèvent en 2019 pour la FONDATION DU MONT-SAINT-MICHEL à 11 507 €.

5.6 Engagements hors bilan

5.6.1 Engagements donnés

Engagements donnés	Total	-1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Engagements donnés	293 000	293 000		
TOTAL	293 000 €	293 000 €		

Les engagements donnés correspondent aux travaux du bâtiment culturel à entreprendre en 2020.

5.6.2 Engagements reçus

Engagements reçus	Total	-1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Engagements reçus	115 000		115 000	
TOTAL	115 000 €		115 000 €	

Il reste un projet de donation d'une maison à concrétiser.



6. PROJETS SOUTENUS

	Projets nets engagés	
	Nombre	Montant
Projets soutenus par décision du Comité exécutif	5	158 030
Accompagnement et suivi des projets		50 095
Total des missions sociales Fondation	5	208 125 €

L'accompagnement des projets concerne la mise en place d'une programmation culturelle au Prieuré d'Ardevon.